

RÉSEAU TEPOS-CV AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

TEPOS-CV DES MONTS DU LYONNAIS

LE TERRITOIRE

Situé sur deux départements, la Loire et le Rhône, le territoire des Monts du Lyonnais représente une limite naturelle pour deux grands pôles urbains d'Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon au nord-est et Saint-Étienne au sud-ouest. Ce territoire agricole de moyenne montagne, au passé industriel florissant, accueille environ 35 000 habitants. Dès 2007, le territoire était reconnu Pôle d'excellence rurale, avec la restructuration de la Maison familiale rurale et soutenait la création d'un centre de ressources sur l'habitat durable : le Parc Éco Habitat.

La communauté de communes est engagée dans un Plan climat énergie territorial volontaire depuis 2012, labellisé Territoire à énergie positive (TEPOS) depuis 2013, et Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) depuis 2015. Dans le cadre de cette dynamique, elle organise et anime régulièrement des ateliers stratégiques à destination des acteurs du territoire, dans l'objectif de co-construire un nouveau plan d'actions 2020-2026 et une stratégie énergétique à l'horizon 2050, visant à produire autant voire plus d'énergie qu'il n'en consomme.



Monts du Lyonnais
Communauté
de communes

POINTS FORTS ET AXES STRATÉGIQUES DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Stratégie historiquement orientée, en priorité, sur le bâtiment, le photovoltaïque et la méthanisation ainsi que les déplacements ;
- Centre de ressources rural sur l'éco-bâtiment : Parc Eco Habitat ;
- Mise en place d'une plateforme territoriale de la rénovation énergétique pour les particuliers et d'un conseil en énergie partagé pour les collectivités ;
- Lancement d'un site de co-voiturage et promotion des transports alternatifs ;
- Mise en place d'un SCoT et d'un PLH à la même échelle que les projets de territoire de la communauté de communes, PCAET et TEPOS-CV ;
- Travaux d'évaluation de la stratégie « bâtiments » et du PCAET, en cours ;
- Création d'une société locale et citoyenne de production d'énergies renouvelables (SAS Monts Energies).

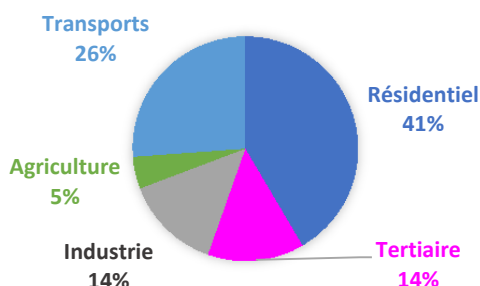
CHIFFRES CLÉS

- Population : 34 970 habitants
- Superficie : 400 km²
- Densité : 88 hab/km²
- Création de l'EPCI : 01/01/2017

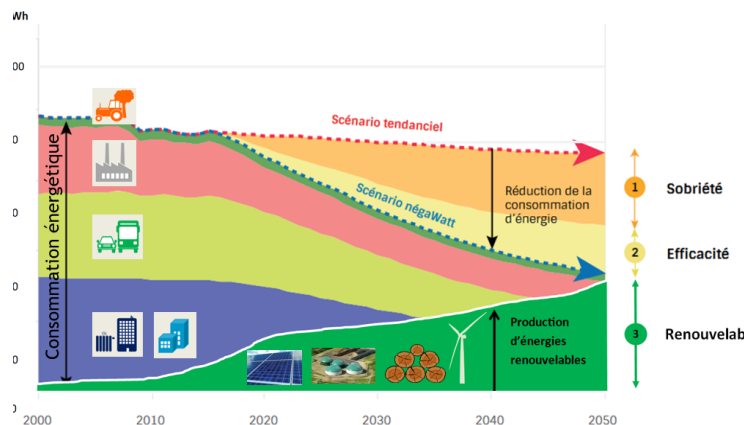
FACTURE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE (2015)

- Dépenses annuelles (tous secteurs) : 65 M€
- Production annuelle (toutes énergies) : 7 M€

Répartition des dépenses par secteur
(source : OREGES)



TRAJECTOIRE TEPOS-CV DU TERRITOIRE



AVANCÉE SUR LES PRINCIPALES THÉMATIQUES

Brique 1 - Gouvernance	● ○ ○
Brique 2 - Bâtiment	● ● ●
Brique 3 - EnR&R	● ● ○
Brique 4 - Mobilité	● ● ○
Brique 5 - Urbanisme	● ○ ○
Brique 6 - Ressources	● ● ○
Brique 7 - Acteurs éco	● ○ ○

UNE STRATÉGIE TERRITORIALE ORIENTÉE « BÂTIMENTS ET URBANISME »

Pôle d'excellence rurale en 2007, le territoire s'engage dans la structuration d'une stratégie d'efficacité énergétique dans les bâtiments qu'il formalise en 2017, dans le cadre du projet CESBA_Alps, avec l'aide d'AURA-EE. Les actions suivantes découlent de cette stratégie :

- Organisation de formations et de temps de rencontres à destination des professionnels du bâtiment
- Formation de jeunes des maisons familiales rurales aux techniques de l'éco-construction
- Aide à la rénovation des bâtiments des particuliers et sensibilisation du grand public
- Bonification des aides sur les éco-matériaux et la rénovation globale et performante (BBC)
- Analyse de maisons à la caméra thermique
- Création d'un service de conseil en énergie partagé (CEP) par le Parc Eco Habitat repris par le SYDER pour les communes des Monts du Lyonnais
- Construction de l'éco-quartier de Meys
- Une approche durable pour la viabilisation de l'éco-lotissement de Chambost-Longessaigne
- Construction d'une gendarmerie BEPOS servant de référence pour la future réglementation thermique (E+C-)
- Mise en place d'une stratégie de rénovation du bourg de Saint-Laurent-de-Chamousset



DEPLACEMENTS

- Projet de création d'une station-service GNV (gaz naturel pour véhicules) et BioGNV
- Aménagement d'une voie douce
- Promotion du co-voiturage
- Aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique par les particuliers
- Achat de plusieurs véhicules électriques par la communauté de communes + installation de bornes de recharges publiques rapides (22KW)

PRODUCTION D'ENR

- Production de bio-méthane : raccordement d'une zone d'activité à une unité de méthanisation agricole (injection dans le réseau de gaz)
- Photovoltaïque : création d'une société locale et citoyenne de production d'énergies renouvelables (SAS Monts Energies) ; sensibilisation sur le potentiel des grandes surfaces de toitures d'entreprises, en particulier agricoles ; recherche sur l'autoconsommation
- Bois énergie : création d'une association forestière pour l'exploitation du bois d'œuvre et du bois énergie, déchetage de plaquettes forestières et sensibilisation des habitants au broyage (broyeur pour les collectivités)

VOLET INVESTISSEMENT

Types d'investissement	Année(s)	Montant
Plateforme locale de rénovation, fonds d'aides aux particuliers	2016-18	540 k€
Production de biométhane	2018	39 572 € d'aides
Station-service BioGNV	2019	277,6 k€
Aide au dispositif Eco-École (Thème « déchets »)	2016-18	1000 € par école
Aménagement d'une voie douce	2018	140 k€
Aide aux particuliers pour l'achat de VAE	2016-18	300 € par vélo
Achat d'un véhicule électrique pour la collectivité	2018	14 k€ d'aides

Contact :
Thomas ROBERT
Responsable Service Transition énergétique et
Développement durable
04 72 66 14 30
thomas.robert@cc-mdl.fr